

Tribune politique du « Groupe de gauche Lamorlaye Autrement » destinée au bulletin municipal d'octobre 2014

La nouvelle mandature adopte un fonctionnement apparemment plus souple et plus ouvert :

- convocations et documents de travail communiqués par courriel ;
- compte-rendu des commissions relu et complété par les participants avant diffusion à tous les conseillers ;
- les suites données à nos demandes*, les comptes-rendus des syndicats intercommunaux** nous sont transmis.

Mais en même temps :

- **Le débat en Conseil municipal est très réduit** : on doit lutter pour l'imposer, l'obsession de notre maire étant surtout de passer au point suivant !
- Des délibérations importantes proposées en Conseil municipal (celui du 24 septembre) n'ont pas été discutées en commissions. C'est le cas pour 7 des points de l'ordre du jour concernant l'urbanisme : la commission d'urbanisme, réunie en juillet et en septembre, n'a pas eu connaissance de 4 de ces points et en a discuté et rejeté 1... **Et parmi les points « oubliés » en commission : la décision de mettre en vente la maison historique, rue du Vieux Château et plusieurs autres biens municipaux dont deux logements communaux et un destiné au logement aidé !**

Pourtant cette majorité, qui est le plus gros employeur de Lamorlaye,

- reconnaît le besoin de logements accessibles à ceux qui travaillent à Lamorlaye,
- regrette la faiblesse de nos réserves foncières,
- travaille sur la restauration de la maison historique...

Alors, s'agit-il d'erreur, d'incohérence ou d'hypocrisie ?

Lucienne Jean

Notre blog : <http://lamorlaye-autrement.blogspot.fr>

Contact : 06 22 05 42 36 – lamorlayeautrement@gmail.com

Permanences en mairie, samedi, 10h-11h (sauf réunions ou impossibilité personnelle : merci de téléphoner avant !)

*exemple : l'abribus pour Lamorlaye en gare routière de Chantilly.

** exemple : ceux du syndicat gérant le parking d'Orry-Coye ; on attend ceux des autres syndicats, et ceux des Conseils communautaires...